

Budget Primitif 2012

Rapport de présentation de Monsieur le maire

Note de synthèse

1 • Introduction	1
2 • Équilibre du Budget Primitif	2
3 • Dépenses de fonctionnement	6
4 • Recettes de fonctionnement	11
5 • Dépenses d'investissement	14
6 • Recettes d'investissement	19
7 • Conclusion	21
8 • Délibérations :	
- examen et vote	23
- emprunt globalisé	30
- fixation des taux des contributions directes	31

Documents joints :

Budget Primitif 2012,

Budget Primitif 2012 - Annexes.

1 - INTRODUCTION

Le Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu le 2 février. Les priorités 2012 y ont été présentées et discutées :

- ✓ **blocage de la fiscalité,**
- ✓ **l'investissement et les dépenses d'équipement,**
- ✓ **la proximité.**

Le budget 2012 est bâti en fonction de ces axes.

La **maîtrise des dépenses de gestion** a guidé l'élaboration de ce budget. La situation économique nous a conduits à rester prudents pour l'évaluation des recettes.

» L'épargne nette est en progression sensible et permet de dégager 7,5 M€ pour autofinancer les travaux.

» Le délai moyen de remboursement du stock de dette diminue encore et s'élève à 9,2 ans.

» Les principaux indicateurs de gestion poursuivent leur amélioration en 2012.

» LES CHIFFRES CLES

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT _____	188,7 M€
➤ SECTION D'INVESTISSEMENT (AVEC REPORTS) _____	127,6 M€
➤ TOTAL BUDGET _____	316,3 M€
➤ DEPENSES D'EQUIPEMENT (HORS REPORTS) _____	39,8 M€
➤ PRODUIT FISCAL _____	76,2 M€
➤ DEPENSES DE GESTION COURANTE _____	151,8 M€
➤ DEPENSES DE PERSONNEL _____	88,6 M€
➤ EPARGNE DE GESTION _____	33,2 M€
➤ EPARGNE NETTE _____	7,5 M€
➤ DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE :	9,2 ANS

2-EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF

188,70 M€

012 - Charges de personnel et frais assimilés	
88,6 M€	
011 - Charges à caractère général	36,00 M€
65 - Autres charges de gestion courante	26,90 M€
Charges exceptionnelles	1,90 M€
Divers/charges financières hors intérêt	2,10 M€
Intérêt de la dette	8,10 M€
Autofinancement	25,10 M€

188,70 M€

Atténuations de charges	7,7 M€
Autres produits de gestion courante	2,7 M€
Dotations et participations	41,3 M€
Impôts et taxes	
115,9 M€	
Produits services et ventes	5,0 M€
Reprise résultats N-1	14,8 M€
Divers	1,3 M€

77,50 M€*

Dette	17,5 M€
Dépenses d'équipement	39,8 M€
Solde exécution N-1	18,9 M€
Divers	1,3 M€

77,50 M€*

Autofinancement	25,1 M€
Subventions	4,8 M€
Dette	14,8 M€
Cession	3,5 M€
Dotation, fonds divers, réserves et excédent capitalisé	23,0 M€
Autres soldes des restes à réaliser	3,3 M€
	3,0 M€

Epargne de gestion : 33,2 M€

Epargne nette : 7,5 M€

*Hors 15 M€ : dépenses = recettes

2-EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRESENTATION PAR NATURE

Elle s'équilibre à 188,7 M€.

BUDGET PRIMITIF 2012		
	Charges de fonctionnement	
60	Achats	12 074 906,00
61	Services extérieurs	18 120 569,00
62	Autres services extérieurs	5 939 698,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	2 228 035,00
64	Charges de personnel	86 256 963,00
014	Atténuation de produits (reversement impôts et taxes)	32 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 190 893,00
66	Charges financières	9 903 858,00
67	Charges exceptionnelles	1 890 972,00
023	Virement à la section d'investissement	15 427 000,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortissements)	9 635 106,00
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT		188 700 000,00
	Produits de fonctionnement	
002	Reprise résultat N-1	14 801 991,39
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 018 090,00
73	Impôts et taxes	115 888 008,00
74	Dotations et participations	41 335 716,00
75	Autres produits de gestion courante	2 748 312,00
013	Atténuation de charges	7 668 010,61
76	Produits financiers	9 814,00
77	Produits exceptionnels	68 396,00
78	Reprises sur provisions	327 766,00
042	Opérations d'ordre de transferts en sections	833 896,00
TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT		188 700 000,00

2-EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF

LA SECTION D'INVESTISSEMENT LES DEPENSES

La section d'investissement, avec les restes à réaliser et la reprise des résultats 2011, s'équilibre à 127,6 M€.

		BP 2012	Reports	Total crédits 2012
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	10 000,00
16	Remboursement d'emprunts*	32 525 263,00	0,00	32 525 263,00
20	Immobilisations incorporelles	1 377 000,00	1 470 003,18	2 847 003,18
204	Subventions d'équipement versées	5 322 706,00	4 831 626,06	10 154 332,06
21	Immobilisations corporelles	6 932 000,00	5 389 648,36	12 321 648,36
23	Immobilisations en cours + opérations	26 142 250,80	23 266 123,10	49 408 373,90
26	Participations et créances rattachées à des participations	1 600,00	0,00	1 600,00
27	Autres immobilisations financières	263 000,00	0,00	263 000,00
4541	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	100 000,00	116 631,00	216 631,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	833 896,00	0,00	833 896,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
	TOTAL	73 607 715,80	35 074 031,70	108 681 747,50
	Résultat reporté	18 918 252,50		18 918 252,50
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	92 525 968,30	35 074 031,70	127 600 000,00

*dont 15 M€ en dépenses et en recettes pour renégocier des emprunts, si des opportunités se présentent.

2-EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF

LA SECTION D'INVESTISSEMENT LES RECETTES

		BP 2012	Reports	BP + Reports
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 093 845,00	2 851 231,00	9 945 076,00
13	Subventions d'investissement	4 839 769,18	10 578 821,33	15 418 590,51
16	Emprunts et dettes assimilées*	29 800 000,00	16 800 000,00	46 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 000,00	1 097,10	3 097,10
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	1 000,00
23	Immobilisations en cours	2 596 957,00	926 339,54	3 523 296,54
27	Autres immobilisations financières	257 577,00	2 226 478,00	2 484 055,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	9 635 106,00	0,00	9 635 106,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
4542	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	100 000,00	116 631,00	216 631,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	3 523 208,00	4 536 764,00	8 059 972,00
138	Autres subv. d'invest. non transférées	182 225,00	26 998,85	209 223,85
165	Dépôts et cautionnements reçus	14 000,00	0,00	14 000,00
	TOTAL	58 145 687,18	38 064 360,82	96 210 048,00
	Virement de la section de fonctionnement	15 427 000,00	0,00	15 427 000,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	73 572 687,18	38 064 360,82	111 637 048,00
	Excédents de fonctionnement capitalisés	15 962 952,00	0,00	15 962 952,00
	TOTAL	89 535 639,18	38 064 360,82	127 600 000,00

*dont 15 M€ en dépenses et en recettes pour renégocier des emprunts, si des opportunités se présentent.

3-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SYNTHESE : les dépenses de gestion courante augmentent de **2,7 %** entre 2011 et 2012, soit un niveau proche de l'inflation.

- Les moyens des services sont globalement stables (+0,26 %).
- La masse salariale progresse de 1,23 %. La Ville développe une politique de l'emploi tournée vers l'insertion et la professionnalisation dans l'optique de ne pas remplacer tous les départs à la retraite.
- Le poste de subventions progresse, notamment, par l'allocation de moyens financiers supplémentaires pour le CCAS, les régies et les EPCC.

PRINCIPAUX POSTES

○ Compte 012 – charges de personnel et frais assimilés = 88,6 M€ (87,6 M€ au BP 2011)

La masse salariale qui pèse 54 % des dépenses réelles de fonctionnement nécessite une gestion ajustée car tout dérapage peut compromettre l'équilibre du budget.

Après une période de hausse liée à l'ouverture de nouveaux services publics, notamment, dans le domaine de la petite enfance, la masse salariale est désormais stabilisée grâce à une politique active de formations et de carrières pour développer la mobilité interne et le redéploiement de la ressource humaine sur les domaines prioritaires, notamment, la proximité.

Cette gestion dynamique sera poursuivie en 2012 :

- par les actions d'insertion et de professionnalisation, notamment, par l'apprentissage et le recrutement de travailleurs handicapés,
- par la qualification des agents au plus près des besoins et des métiers de la collectivité à travers un plan de formation ambitieux,
- par la maîtrise des risques professionnels avec la mise en œuvre d'un système de management de la sécurité,
- par l'engagement d'une étude sur la rénovation de la protection sociale.

Les moyens attribués aux politiques de proximité, de Police Municipale et de propreté seront renforcés.

Cette année, une nouvelle étape va être franchie en poursuivant la **territorialisation de l'action au niveau des mairies de quartier** en allant plus loin sur le niveau de responsabilité avec 3 nouveaux axes prioritaires : l'entretien des espaces voiries, la propreté, la sécurité et tranquillité publique. La mise en place d'une organisation territoriale de proximité efficiente pour le citoyen par une meilleure prise en compte de la demande des habitants et une meilleure réactivité.

En parallèle, la direction générale a mis en place en début d'année, une nouvelle organisation de l'administration municipale pour traduire cette volonté politique forte de renforcer la proximité, avec notamment, la création d'une nouvelle direction générale adjointe proximité, citoyenneté et sécurité publique qui regroupera les directions liées à la proximité dont les mairies de quartier.

3-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Police Municipale : 2011 a vu le recrutement de 14 policiers municipaux supplémentaires, en provenance de la Police Nationale, de la Gendarmerie, de l'Armée mais également par voie de mutation d'autres Polices Municipales et par voie de concours.

Ces agents ont suivi, pour la plupart, la formation initiale de 6 mois obligatoire cette année et seront tous pleinement opérationnels en 2012.

L'apport d'effectifs nouveaux a permis la création d'une brigade d'intervention légère en VTT au centre ville, permettant une meilleure mobilité et réactivité, ainsi que la création d'un nouveau secteur de Police Municipale sur le quartier Sud, dont l'équipe sera basée au sein de la future Mairie de Quartier du Moulin à Vent, ceci afin de rapprocher encore plus la Police Municipale des usagers et de leur vie quotidienne dans ce secteur.

Désormais il est possible de rencontrer un responsable du secteur de la Police Municipale dans chaque Mairie de Quartier existante.

La mission **propreté** est le premier poste de dépenses de la Ville ce qui montre l'importance donnée à ce secteur.

L'année 2011 a vu la mise en œuvre des premières applications du Plan d'Actions Propreté avec, en particulier, la réorganisation des horaires d'interventions. Cette réorganisation s'est traduite par l'introduction d'une saisonnalité (été/hiver) prenant en compte l'affluence touristique estivale, et par une plus grande amplitude horaire avec une fin de poste journalière à 21h au lieu de 19h l'été, gérant ainsi la propreté en début de soirée (manifestations culturelles comme les Jeudis de Perpignan, la Fête de la Musique, la St Jean...).

Pour accompagner ce dispositif, la Ville a maintenu un effectif cible de 165 agents de terrain, et renforce les moyens mis en œuvre en poursuivant la modernisation de son parc matériel (balayeuses, arroseuses et camions plateau), ainsi qu'en équipant l'ensemble de son matériel d'un système GPS permettant un suivi en tant réel de l'activité (observatoire de la propreté). Parallèlement, la Brigade Police de l'Environnement a été renforcée passant de 6 à 12 agents de terrain assermentés.

En 2012, la Ville poursuivra la mise en œuvre du Plan d'Actions Propreté. La priorité sera donnée à un renforcement de la territorialisation des moyens au profit des quartiers mais aussi et en particulier sur le centre ville avec une amélioration de la coordination entre les missions de collectes des ordures ménagères réalisées par PMCA et le service propreté. Plus d'une centaine de corbeilles de propreté, équipées de cendriers, seront installées. Le tri sélectif des déchets récoltés sera grandement amélioré par la création d'une déchetterie pour les services municipaux afin que tout ce qui peut être recyclé (estimé à 30% du volume) soit valorisé et allège la facture de traitement des déchets. La politique de conteneurs enterrés se poursuivra par l'installation de 152 conteneurs supplémentaires (au 31/12/11 : 169 conteneurs sont opérationnels et collectent 1.350 tonnes d'ordures en substitution de 700 bacs individuels ou collectifs).

3-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Enfin, la professionnalisation des agents sera poursuivie avec la création d'une école de la propreté. Parallèlement, la Ville développera une filière d'insertion professionnelle en créant 4 nouveaux chantiers d'insertion : quartier St Jacques, cités Champ de Mars, Baléares/Rois de Majorque et Bellus/Peyrestortes.

En 2012, la masse salariale est dotée d'une enveloppe de 360 K€ pour l'organisation des élections présidentielle et législative. La Ville adhérera à l'ASSEDIC pour les agents contractuels conformément à la délibération du conseil municipal du 15/12/2011.

○ Compte 011 – charges à caractère général = 35,985 M€ (35,890 M€ au BP 2011)

Ce compte regroupe tous les moyens de fonctionnement des services, hors dépenses de personnel :

- Achats = 12,1 M€ (y compris fluide (12,2 M€ au BP 2011))
- Services extérieurs = 18,12 M€ (17,86 au BP 2011)
- Autres services extérieurs : 5,0 M€ (4,99 M€ au BP 2011)
- Impôts et taxes = 0,79 M€ (0,76 M€ au BP 2011).

► La maîtrise des dépenses de gestion

Depuis déjà plusieurs années, cet objectif de gestion constitue le socle de la gestion municipale. Toutes les opportunités permettant de rendre le service public à moindre coût et à qualité constante ont été saisies.

C'est d'ailleurs cette maîtrise des dépenses de gestion qui a permis de développer de nouveaux services publics tout en maintenant des taux de fiscalité particulièrement bas.

Plusieurs exemples permettant d'illustrer cette maîtrise des dépenses de gestion :

- des modes de gestion ont été redéfinis et réorientés. Ainsi, des délégations de service public n'ont pas été renouvelées (parking Arago, restauration scolaire, stationnement de surface). Des régies autonomes ont été créées permettant une individualisation de la gestion et une plus grande responsabilisation sur des coûts et des recettes désormais affichés exhaustivement dans un budget.
- Des dépenses de gestion ont fait l'objet d'une vigilance accrue. La consommation d'eau a été réduite de 60 % en 10 ans. L'éclairage public, suite à un programme d'investissement, verra sa consommation réduite de 40 %.
- D'autres secteurs de dépenses ont vu leur niveau baisser grâce, notamment, au développement des techniques informatiques : ainsi, la consommation de papier a été réduite de 25 % en 5 ans, les achats de 18 % en 2 ans.
- Suite à des relances de nouveaux marchés, des économies ont été dégagées : la téléphonie a baissé de 30 % en 10 ans.

En 2012, cet effort de maîtrise des dépenses de gestion se poursuit puisque les crédits ouverts au budget principal sont en progression que de 0,26 %, soit un niveau sensiblement plus faible que l'inflation (environ 2,5 %).

3-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

○ **Compte 65 – charges à caractère général = 26,927 M€ (24,1 M€ au BP 2011)**

✓ **Compte 6574 – subventions aux associations et personnes de droit privé = 5 298 K€**

Le tissu associatif permet de renforcer la cohésion sociale dans les quartiers. Environ 280 associations bénéficient, chaque année, du soutien financier de la Ville, notamment, dans le secteur social (81 associations en 2011), culturel (61 associations) et sportif (64 associations). Ce poste est en progression de 2,8 % en 2012.

✓ **Compte 6553 – contingent Service Départemental d'Incendie et Secours = 5 335 K€**

En progression de l'inflation, conformément au texte en vigueur et au montant notifié par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales.

✓ **Compte 65738 – autres organismes publics = 9 465 K€**

Ce poste regroupe notamment les aides 2012 déjà votées par le conseil municipal de décembre 2011 :

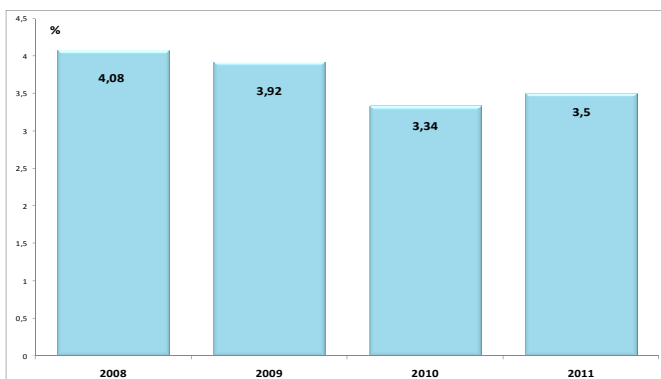
- EPCC théâtre de l'Archipel.....3 700 K€
- EPCC Haute Ecole d'Art.....850 K€
- Caisse des écoles939 K€
- Régie des espaces aquatiques.....1 290 K€
- Régie espace des cultures populaires192 K€
- Office municipal de tourisme870 K€
- CCAS (aides directes et chantiers d'insertion)1 580 K€

○ **Compte 656 – frais de fonctionnement des groupes d'élus = 0,26 M€**

○ **Compte 66 – charges financières = 9,9 M€ (9,8 M€ au BP 2011)**

✓ **Article 66111 – intérêts réglés à l'échéance = 8,1 M€ (8 M€ au BP 2011)**

☞ **Un taux moyen pondéré de la dette particulièrement faible**



Pour 2012, nous avons d'ores et déjà un accord pour des prêts de renouvellement urbain à hauteur de 12,7 M€, indexés sur le livret A avec une marge de 0,6 %, les conditions ressortent à ce jour à 2,85 % sur 20 ans.

3-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le taux moyen de notre dette se situe en 2012 à 3,50 %. Avec 75 % des emprunts de l'encours à taux fixe, et des taux variables pour la plupart préfixés, le montant des intérêts 2012 sera en diminution par rapport à 2011 pour s'établir à 8,1 M€.

✓ **Article 66112 – rattachement des intérêts courus non échus = 1 M€**

Conformément aux règles comptables.

✓ **Article 6615 – intérêts des comptes courants = 504 K€**

Ce montant correspond à la prévision des intérêts de la ligne de trésorerie si celle-ci est mobilisée.

✓ **Article 668 – autres charges financières = 300 K€**

Prévision de divers frais financiers, principalement lors des réaménagements des prêts.

4-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

SYNTHESE : les baisses, notamment la diminution prévisionnelle de 1 M€ des dotations versées par l'Etat, sont compensées par la dynamique des recettes fiscales (à taux constants) générée par l'attractivité de Perpignan, tant par la croissance de la population que par les investissements immobiliers et économiques.

PRINCIPAUX POSTES

○ **Compte 70 – produits des services, du domaine et ventes = 5 M€ (6 M€ au BP 2011)**

Il s'agit essentiellement, des redevances d'occupation du domaine public et des différentes perceptions auprès de l'utilisateur, en particulier pour la restauration scolaire et la petite enfance. Ce poste diminue de 1 M€ car la redevance d'occupation du domaine public, perçue auprès de Véolia dans le cadre de la Délégation de Service Public, n'a pas été renouvelée dans le cadre du nouveau contrat négocié par PMCA.

○ **Compte 73 – impôts et taxes = 115,9 M€ (67 % des recettes réelles)**

✓ **Contributions directes = 76,2 M€**

Les taux communaux sont inchangés en 2012. Il convient de noter que Perpignan reste la Ville du Languedoc-Roussillon la moins chère et que Perpignan fait partie des 6 villes françaises dont le taux de la Taxe d'Habitation est le plus bas.

- Perpignan, ville du Languedoc-Roussillon aux taux de fiscalité les plus bas.

	Taux 2012	FONCIER BATI	TAXE HABITATION	T.E.O.M
» Ville > 100.000 habitants	Perpignan	27,46%	18,73%	8,22%
	Montpellier	31,18%	22,49%	11,25%
	Nîmes	31,05%	29,33%	14,50%
» Ville < 100.000 habitants	Narbonne	28,63%	11,44%	12,00%
	Carcassonne	41,69%	15,94%	11,01%
	Béziers	27,65%	20,34%	11,65%
	Sète	42,12%	28,74%	18,50%

4-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Taxe d'Habitation, les 6 villes les moins chères de France (taux 2011)
 - Angers 16,90 %
 - Caen 17,79 %
 - Clermont-Ferrand 17,87 %
 - Amiens 17,97 %
 - Limoges 18,19 %
 - Perpignan 18,73 %

Pour un propriétaire occupant qui paie la Taxe Foncière et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères appliquées à la même base fiscale, le taux consolidé est particulièrement moins élevé à Perpignan que dans les autres villes.

Taux 2012	FONCIER BATI	T.E.O.M.	TOTAL	Ecart par rapport à Perpignan
Perpignan	27,46%	8,22%	35,68%	
Béziers	27,65%	11,65%	39,30%	10,15%
Narbonne	28,63%	12,00%	40,63%	13,87%
Montpellier	31,18%	11,25%	42,43%	18,92%
Nîmes	31,05%	14,50%	45,55%	27,66%
Carcassonne	41,69%	11,01%	52,70%	47,70%
Sète	42,12%	18,50%	60,62%	69,90%

✓ Attribution de Compensation = 31,6 M€

L'Attribution de Compensation représente le retour que verse Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération à chaque commune sur le produit de la Taxe Professionnelle conformément aux textes en vigueur : l'Attribution de Compensation permet de garantir l'équilibre des budgets communaux en fonction des transferts de compétences.

Ce montant est conforme à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) qui s'est tenue le 13 décembre 2011 et dont le rapport a été approuvé par le conseil municipal du 15 décembre 2011.

✓ Les droits de mutation = 2 M€

✓ Taxe sur l'électricité = 2,1 M€

✓ Taxe Locale sur la Publicité Extérieure = 1,2 M€

4-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

○ **Compte 74 – Dotations et participations = 41,3 M€ (41,8 M€ au BP 2011) – (25 % des recettes réelles)**

✓ **Les dotations de l'Etat (DGF, DSU, DNP) = estimation 29 M€ (17 % des recettes réelles).**

Cette année, aucune dotation, ni compensation versée par l'Etat, n'est notifiée au moment du bouclage du budget. Elles sont donc estimées en diminution globale de 1 M€. Ces dotations feront l'objet d'un ajustement lors d'une décision modificative.

✓ **Les compensations fiscales variables d'ajustements (DCTP, FB) = 1,9 M€**

Depuis plusieurs années, la DCTP est variable d'ajustement des différents pactes entre l'Etat et les collectivités. A ce titre, elle diminue régulièrement. Depuis 2009, la compensation de la Taxe Foncière devient également une variable d'ajustement.

Pour la compensation de la Taxe Foncière, l'Etat compense les pertes de recettes liées aux exonérations accordées aux contribuables de condition modeste (de plus de 75 ans) ou encore aux opérateurs implantés en zone urbaine sensible ou en zone franche.

✓ **Les compensations fiscales de l'Etat (Taxe d'Habitation) = 4,5 M€**

L'Etat compense les décisions sociales qu'il impose aux collectivités locales et qui ont des conséquences sur les contributions directes.

Pour la compensation de la Taxe d'Habitation, il s'agit d'exonérations accordées par l'Etat notamment pour les adultes handicapés et les contribuables de plus de 60 ans aux revenus modestes.

✓ **Autres organismes = 4,8 M€**

Il s'agit, essentiellement, des aides que la CAF alloue dans le cadre de la politique partenariale avec la Ville pour le soutien à l'accueil de la petite enfance.

Certaines actions non priorisées par la CAF voient leur niveau de financement baisser depuis 2008. Sur 10 ans, le pourcentage passera de 70 % à 55 %.

○ **Compte 75 – Autres produits de gestion courante = 2,7 M€**

Il s'agit du revenu des immeubles et de divers produits de gestion.

5-DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SYNTHESE : le choix politique d'investir fortement embellit la Ville et participe à son attractivité.

En 2012, les dépenses d'équipement sont calibrées à environ 40 M€ dont 7,5 M€ sont autofinancés par l'épargne nette, 4,8 M€ de subventions d'investissement (ANRU et ETAT), 3,5 M€ de ventes foncières, 14,8 M€ d'emprunts nouveaux et diverses autres recettes (FCTVA : 5,3 M€, TLE (taxe d'aménagement) : 1,8 M€...).

Après le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) qui a permis la transformation des quartiers du Vernet et du centre ville, avec un investissement de l'ordre de 250 M€ toutes opérations confondues, en 2012 le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, pour lequel le quartier de la gare (**PNRQAD gare**) a été sélectionné, verra le début des travaux, notamment, avec la nouvelle salle de quartier Bolte et les acquisitions foncières pour le nouveau groupe scolaire J.J. Rousseau. Ce programme devrait s'étaler sur 7 ans et représenter environ 60 M€ dont 15 M€ financés par la Ville.

2012 verra également le lancement de la **rénovation du parc des sports**, la poursuite des travaux pour le Transport en commun en site propre (**TCSP**) (av. du Languedoc, rue Sauvy, les boulevards Desnoyers, A. France/G. Guynemer) avec les bus-tram qui seront opérationnels début 2013.

Après le boulevard Leclerc, dont la 2^e tranche sera achevée, un nouvel axe, le **boulevard A. Briand**, sera restructuré sur 3 tranches, avec la 1^{ère} tranche entre la place Cassanyes et la rue Vielledent.

La **rocade ouest** (ayant bénéficié d'un financement important de la Ville et de PMCA) et la **liaison voie sur berges** boulevard St Assisclé seront mis en service en 2012.

La mise en beauté du patrimoine historique, atout touristique de notre cité, se poursuivra avec notamment le démarrage des travaux de **l'intérieur de l'église St Jacques**, la **façade de la Casa Xanxo** et le **cloître du couvent Ste Claire**.

PRINCIPAUX POSTES

○ Les dépenses d'équipement = 39,8 M€ (45 M€ au Budget Primitif 2011)

Les dépenses d'équipement sont un soutien à l'emploi et permettent de poursuivre l'embellissement et l'équipement de la Ville afin de la rendre attractive pour les habitants et les entreprises. La progression de la population et les investissements immobiliers et économiques permettent la progression des bases fiscales illustrant le cercle vertueux de l'investissement, axe politique privilégié depuis de nombreuses années.

5-DEPENSES D'INVESTISSEMENT

On notera à titre d'exemple :

- **La sécurité :**

Vidéoprotection : le déploiement des caméras de vidéoprotection se poursuit dans l'objectif d'un parc de 150 caméras à la fin du mandat.

114 caméras sont opérationnelles au 31 décembre 2011 et d'ores et déjà **l'implantation de 14 nouvelles caméras est programmée pour 2012.**

Le centre de vidéoprotection vient d'être rénové et dispose maintenant du matériel le plus performant existant sur le marché. Pour l'année 2011, 6309 faits ont été signalés par la vidéo. Ce sont 125 interpellations, en flagrant délit, réalisées grâce aux constats faits par les opérateurs de vidéoprotection. 182 réquisitions de la Police Nationale pour obtenir des images issues du système ont été par ailleurs reçues au centre de vidéoprotection de la ville de Perpignan.

A compter de la fin du 1^{er} trimestre 2012, la verbalisation se fera par PV électronique, comme le fait déjà la police nationale et la Ville pourra dresser des PV à partir d'images de la vidéoprotection.

Une enveloppe de 300 K€ est ouverte en 2012 pour le renforcement de la vidéoprotection.

- Par quartier :

PROXIMITE :

- programme de petits travaux sur l'espace public : 1 M€ par quartier. Suite à l'approbation du schéma directeur accessibilité au conseil municipal du 15/12/2011, triplement de la somme dédiée aux aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.

CENTRE VILLE :

- 2^e tranche de l'avenue Leclerc : 1,2 M€
- requalification secteur pépinière/commissariat
- place Molière : 150 K€
- Maison des associations, mairie de quartier St Matthieu : 0,7 M€
- groupe scolaire Les Platanes
- Boxing club St Jacques : 150 K€
- étude extension musée Rigaud : 0,3 M€ (*les travaux du grand Rigaud devraient commencer en 2013*).
- patrimoine historique :
 - façade Casa Xanxo : 323 K€
 - cloître couvent Ste Claire, 1^{ère} tranche : 250 K€
 - intérieur église St Jacques, 1^{ère} tranche : 500 K€
 - étude parvis cathédrale : 50 K€
- aide à l'habitat : 1,8 M€

5-DEPENSES D'INVESTISSEMENT

EST :

- rue des Embruns : 400 K€
- cours Lassus : 200 K€
- aire de jeux, chemin de la Roseraie : 100 K€

OUEST :

- passage souterrain reliant le Serrat d'en Vaquer à l'avenue Dalbiez : 0,4 M€
- jardin de la Basse : 220 K€
- étude pôle enfance J-J. ROUSSEAU : 0,1 M€ + acquisitions foncières : 0,8 M€
- groupe scolaire E. HERRIOT/J. ZAY/M. CURIE : 1,5 M€
- création de la salle de quartier Bolte : 0,4 M€
- PNRQAD, aide à l'habitat : 0,15 M€

NORD :

- passerelle sur la Têt entre les avenues Torcatis et Leclerc
- PNRU/Vernet-Salanque/Pêchers/Clodion-Torcatis-Roudayre : 2,8 M€
- Maternelle Debussy : 350 K€
- rénovation gymnase : 536 K€
- chemin del Vivés
- liaison boulevard Nord-Est/chemin de la Poudrière

SUD :

- jardin des ménestrels : 70 K€
- rénovation du parc des sports, 1^{ère} tranche : 1,3 M€
- 1^{ère} tranche de la restructuration du bd. A. Briand
- liaison bd Sauvvy/René Cassin, requalification en intégrant la spécificité des TCSP.

VIDEOPROTECTION : 300 K€

- Globalement les dépenses d'équipement se répartissent comme suit :

➤ Equipement urbain _____	11,2 M€
➤ PNRU _____	3,3 M€
➤ Politique de l'habitat et du foncier _____	7,7 M€
➤ Scolaire (hors PNRU) _____	3,5 M€
➤ Patrimoine divers _____	2,4 M€
➤ Sport (hors PNRU) _____	2,5 M€
➤ Informatique _____	0,8 M€
➤ Environnement propreté _____	3,1 M€
➤ Patrimoine historique _____	1,3 M€
➤ Logistique _____	1,5 M€
➤ Culture _____	2,2 M€*

*(dont 1,8 M€ de subventions d'équipement pour le théâtre de l'Archipel)

5-DEPENSES D'INVESTISSEMENT

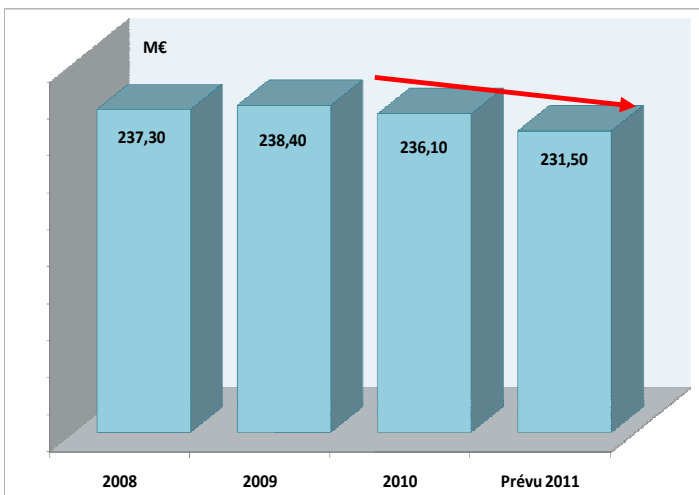
Dans chacun de ces domaines, les objectifs du **grenelle de l'environnement** sont pris en compte, notamment le transport en site propre à haut niveau de service, le vélo dans la ville, les économies d'énergies et de fluides, le développement du photovoltaïque, mais aussi toutes les actions qui contribuent au comportement éco-citoyen (tri sélectif, actions de sensibilisation dans les écoles...).

○ Emprunts et dettes assimilées = 32,5 M€

✓ Remboursement du capital de la dette : 17,5 M€

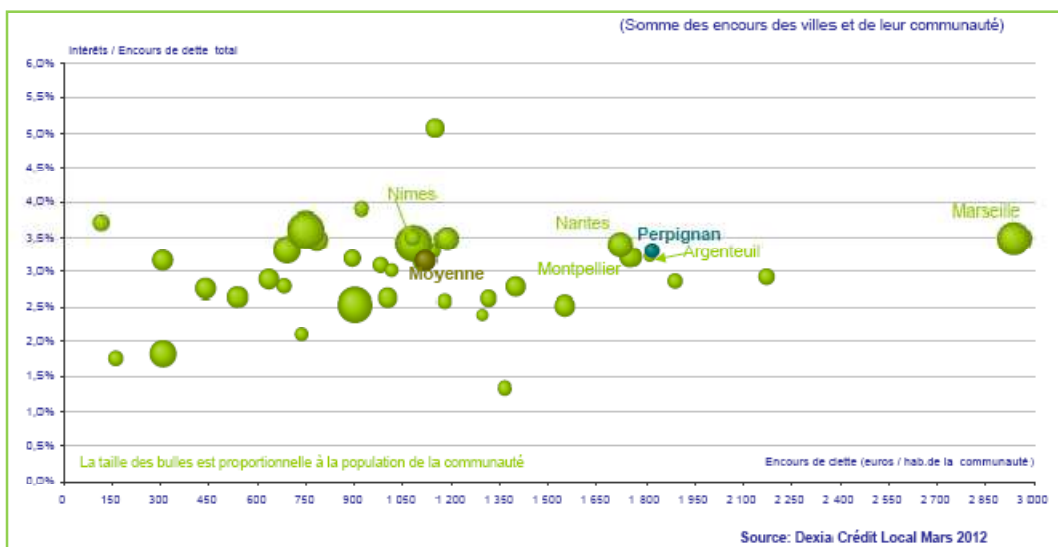
☛ Le stock de dette

Le stock de dette diminue de 7 M€ en 2 ans, notamment grâce à la progression de l'autofinancement net.



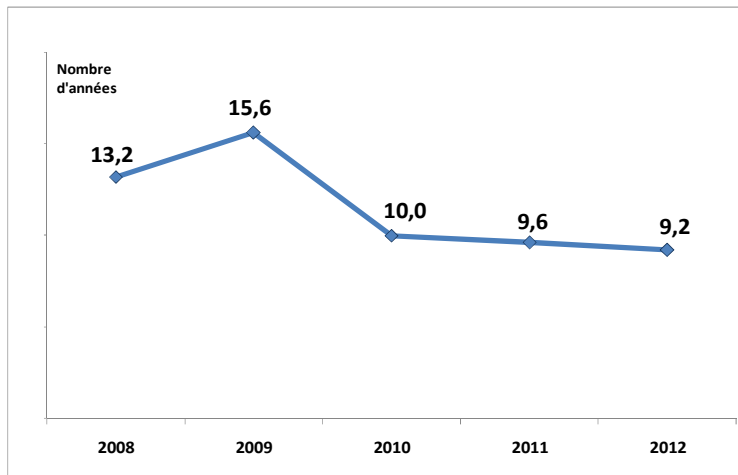
Il faut aussi rappeler que si le stock de dette a progressé de 2005 à 2009, c'est notamment pour financer l'effort exceptionnel fait par la Ville pour remettre à niveau les équipements, les espaces publics et l'habitat des quartiers de rénovation urbaine. Même si ces opérations ont été subventionnées, il n'en demeure pas moins que sur 62 M€ de travaux et participations hors taxes, la charge résiduelle pour la Ville est de l'ordre de 30 M€, montant proche de l'augmentation du stock de dette observée entre 2005 et 2010.

La comparaison de la dette consolidée avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier (ville + agglo) ne fait pas apparaître d'écart significatif.



5-DEPENSES D'INVESTISSEMENT

☞ Le délai moyen de remboursement du stock de dette



Seul indicateur pertinent pour analyser la dette, le délai moyen de remboursement du stock de dette passe sous la barre des 10 ans, ce qui place Perpignan dans une zone de maîtrise de la dette.

☞ Une annuité de la dette en baisse en 2012

L'annuité 2011 s'établissait à 27,8 M€. L'annuité 2012 est en baisse de 8 % pour s'établir à 25,6 M€. A la fois la part capital et la part intérêt sont en diminution.

☞ Un actif valorisé à 739 M€

Face au stock de dette de 231,5 M€, la Ville affiche un actif valorisé en valeur historique de 739 M€. Un travail a été réalisé pour identifier les biens, dont la collectivité n'avait plus besoin, de façon à les proposer à la vente sur le marché.

✓ 166 – Refinancement de la dette : 15 M€

Ecriture en dépenses et recettes pour pouvoir renégocier la dette si le cas se présente.

6-RECETTES D'INVESTISSEMENT

SYNTHESE : l'autofinancement net est en progression de 3 M€ et l'emprunt d'équilibre, inscrit au budget, est inférieur au capital remboursé. 14,8 M€ sont inscrits au Budget Primitif (17,5 M€ remboursés).

PRINCIPAUX POSTES

○ Compte 13 – subventions d'investissement = 4,8 M€ (6,9 M€ au BP 2010)

Il s'agit des aides obtenues et notifiées sur des opérations d'investissement à maîtrise d'ouvrage communale et du produit estimé pour les amendes de police (1 M€), non encore notifié par l'Etat. Les aides en investissement résultent essentiellement de :

✓ L'Etat (CNDS, DRAC, RHI, FIPD) = 1,3 M€

✓ L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, convention du 09/07/05, avenant n° 1 et n° 2 = 2,4 M€

✓ Divers (EDF, agence de l'eau,...) = 0,1 M€

○ Compte 16 – emprunts et dettes assimilées = 29,8 M€

✓ 1641 – Inscription de nouveaux emprunts = 14,8 M€

✓ 166 – Refinancement de la dette = 15 M€

○ Autofinancement brut = 25,062 M€

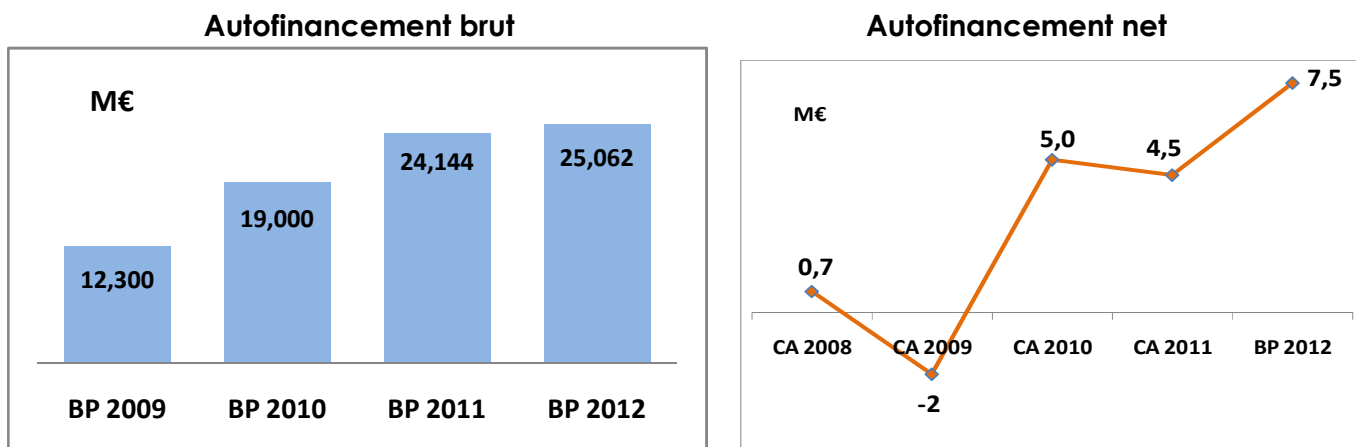
C'est la somme du virement de la section de fonctionnement (15,427 M€) et des amortissements (9,635 M€).

Le montant de l'autofinancement brut a sensiblement augmenté depuis 3 ans puisqu'il était de 12,3 M€ au BP 2009 et de 19,04 M€ au BP 2010.

La progression de l'autofinancement permet de réduire le délai moyen de remboursement du stock de dette qui s'établit à 9,2 ans.

6- RECETTES D'INVESTISSEMENT

Une fois remboursé le capital de la dette, l'autofinancement net (ou épargne nette) correspond à la part des travaux pouvant être autofinancée. Jamais l'autofinancement net n'a été aussi important qu'en 2012.



○ Compte 10 – Dotations, fonds divers et réserves = 23,1 M€

✓ FCTVA = 5,3 M€

Depuis la signature en 2009 de la convention FCTVA, dans le cadre du plan de relance, Perpignan perçoit désormais le FCTVA avec une année de décalage au lieu de deux années précédemment. Le FCTVA 2012 correspond donc aux dépenses d'équipement payées en 2011.

✓ TLE = 1,77 M€

✓ Excédents de fonctionnement capitalisés = 15,962 M€

Conformément à l'affectation du résultat de fonctionnement 2011.

○ Compte 024 – produits de cessions d'immobilisations = 3,5 M€

Comme chaque année, des cessions d'immeubles ou de terrains sont prévues dans le budget. En 2012, il s'agit notamment de diverses ventes à l'OPH-PM, PMCA, locaux de l'espace méditerranéenne et diverses maisons du centre ancien.

En 2012,

- ✓ la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager une épargne nette en sensible augmentation qui autofinance 7,5 M€ de travaux.
- ✓ Les dépenses d'équipement s'élèvent à 40 M€ environ pour satisfaire les demandes des Perpignanais, notamment sur les travaux de proximité.
- ✓ La dette diminue et le délai moyen de remboursement de la dette se rapproche des 9 ans, ce qui démontre que Perpignan dispose des ressources pour rembourser sans difficulté sa dette.
- ✓ Tous ces indicateurs de gestion, qui démontrent une amélioration de la situation financière de Perpignan, sont obtenus en maintenant les taux de fiscalité à leur niveau, Perpignan disposant notamment de taux de fiscalité sensiblement plus bas que dans les autres villes du Languedoc-Roussillon.

Ce budget est donc volontariste et réaliste.

- ▶▶ **Volontariste** car la maîtrise des dépenses de fonctionnement est privilégiée pour pouvoir maintenir un investissement important pour satisfaire aux demandes des Perpignanais, sans toucher à la fiscalité.
- ▶▶ **Réaliste** car il tient compte du nouveau contexte financier avec, notamment, la baisse des dotations versées par l'Etat et la prudence qui doit caractériser le niveau des recettes dans une situation économique difficile et complexe.

Le Maire



Jean-Marc PUJOL

=====

FINANCES - BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE DE PERPIGNAN ET BUDGETS ANNEXES
EXERCICE 2012 - A) EXAMEN ET VOTE

M expose :

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à votre approbation le budget primitif de l'exercice 2012.

Le budget primitif 2012 sera voté au niveau du chapitre par nature en fonctionnement, et du chapitre par nature ou de l'opération en investissement.

Le budget primitif est un budget prévisionnel qui pourra être modifié ultérieurement par décision modificative.

Le budget primitif 2012 qui vous est présenté aujourd'hui se décompose ainsi :

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 985 060,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	88 635 111,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	32 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15 427 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 635 106,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 927 393,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	263 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	9 903 858,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 890 972,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	188 700 000,00

8 - DELIBERATIONS

RECETTES

002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	14 801 991,39
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	7 668 010,61
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	833 896,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 018 090,00
73	IMPOTS ET TAXES	115 888 008,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	41 335 716,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 748 312,00
76	PRODUITS FINANCIERS	9 814,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	68 396,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	327 766,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

188 700 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	18 918 252,50
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	833 896,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	32 525 263,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 847 003,18
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 154 332,06
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 321 648,36
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	22 078 245,81
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1 600,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	263 000,00
4541	TRX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS (DEPENSES)	216 631,00

TOTAL OPERATIONS

27 330 128,09

A02	LES CARMES	498 704,25
A03	LE CASTILLET	2 388,81
A04	COUVENT DES MINIMES	14 861,23
A05	COUVENT DES CLARISSES	427 330,88
A06	LES REMPARTS	10 000,36
A07	MUSEES	30 657,40
A12	HOTEL DE VILLE	26 477,79
B01	TRAVAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS	2 013 634,78
B02	TRAVAUX NEUFS EQUIPEMENTS SPORTIFS	2 958,82
C01	TRAVAUX NEUFS SCOLAIRES	3 212 592,94
C02	TRAVAUX DE SECURITE DANS LES ECOLES DE TYPE PAILLERON	191 295,24
C03	MOBILIER SCOLAIRE	1 377,38
D01	TRAVAUX RUES ET PLACES	9 852 045,74
F01	TRAVAUX ESPACES VERTS HLM	7 450,31
F04	CREATION ET TRAVAUX JARDINS	7 763 117,46
G01	TRAVAUX BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 743 940,04
G02	TRAVAUX EDIFICES CULTUELS	1 122 594,08
G04	TRAVAUX ET DEMOLITIONS IMMEUBLES DEGRADEES	408 700,58

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

127 600 000,00

8 - DELIBERATIONS

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	15 427 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	8 059 972,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 635 106,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	25 908 028,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 627 814,36
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	46 614 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 097,10
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 523 296,54
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 484 055,00
4542	TRX EFFECTUEES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS (RECETTES)	216 631,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

127 600 000,00

II - BUDGET ANNEXE ABATTOIRS

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	80 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 400,00
66	CHARGES FINANCIERES	600,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION

127 000,00

RECETTES

70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	126 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION

127 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	270 097,80
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 800,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	600,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 502,20
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	260 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

545 000,00

8 - DELIBERATIONS

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	80 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 400,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 800,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	136 462,02
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	337,98
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	308 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 545 000,00

III - BUDGET ANNEXE IMMEUBLES COMMERCIAUX

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	69 300,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 100,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 600,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION 250 000,00

RECETTES

002	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	195 516,22
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	52 700,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 683,78

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION 250 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 597,49
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 100,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 302,51
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	160 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 181 000,00

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	170 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 100,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 597,49
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	302,51

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 181 000,00

IV - BUDGET ANNEXE PRI ST MATTHIEU

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

002	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	51 947,66
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	149 500,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 215 660,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 892,34

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION 1 439 000,00

RECETTES

70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	990,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	750 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	678 010,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION 1 439 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	546 402,57
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	645 668,43
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 689,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 231 000,00

RECETTES

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 215 660,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	100,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 231 000,00

8 - DELIBERATIONS

V - BUDGET ANNEXE ZAC DU FOULON

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 752 350,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 568 650,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	160 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	160 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 641 000,00

RECETTES

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 912 350,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	160 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 568 650,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 641 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 912 350,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 387 650,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 5 300 000,00

RECETTES

001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	729 632,51
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 568 650,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 717,49

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 300 000,00

8 - DELIBERATIONS

En conséquence, je vous propose d'adopter le budget primitif 2012.

BALANCE TOTALE DU BUDGET PRIMITIF		
BUDGETS	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	316 300 000,00	316 300 000,00
ABATTOIRS	672 000,00	672 000,00
IMMEUBLES COMMERCIAUX	431 000,00	431 000,00
PRI ST MATTHIEU	2 670 000,00	2 670 000,00
ZAC DU FOULON	11 941 000,00	11 941 000,00
TOTAL	332 014 000,00	332 014 000,00

Où cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte

=====

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Le Maire

=====

FINANCES - BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE DE PERPIGNAN ET BUDGETS ANNEXES
EXERCICE 2012 - B) EMPRUNT GLOBALISE

M expose :

Mes chers collègues,

Vous venez de voter le budget primitif 2012 de la Ville de Perpignan ainsi que des budgets annexes. Le financement des opérations d'investissement est assuré par un recours à l'emprunt d'un montant de 46,9M€ dont 14,8M€ d'emprunts nouveaux, 16,8M€ de reports et 15M€ pour d'éventuels réaménagements pour le budget principal et 0,3M€ d'emprunts nouveaux pour les budgets annexes. Ce montant pourra être négocié auprès des banques ou établissements habilités à cet effet.

En conséquence, je vous demande l'autorisation de négocier l'emprunt avec les organismes qui feront à la Ville les meilleures conditions du moment, pour un montant de 46,9M€ et de signer les contrats à intervenir.

Où cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte

=====

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Le Maire

8 - DELIBERATIONS

=====
**C - BUDGET PRIMITIF ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE PERPIGNAN - EXERCICE 2012 -
FIXATION DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES**

M expose :

Mes chers collègues,

Suivant les dispositions prévues à l'article 1639A du code général des impôts, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour garantir l'équilibre du budget de l'exercice à venir.

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre budgétaire 2012 s'élève à 76 244 514 € et sera atteint sans hausse des taux de fiscalité communale.

Je vous propose donc en 2012 de maintenir les taux des taxes locales antérieurs, à savoir :

- Taxe d'habitation 18.73 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 27.46 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 41.85 %

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

OUI cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte

=====
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Le Maire